



Le Vexin Normand

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Trimestriel

N°02 Juillet 2017



VIVRE ENSEMBLE

P4

LE PORTAGE
DE REPAS
À DOMICILE

CULTURE

P8

LA FÊTE
DES FLEURS ET
DES JARDINS



DOSSIER

P9

VIVE L'ÉTÉ
EN VEXIN
NORMAND !



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

P13

LEADER
DU VEXIN
NORMAND
2014-2020





POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

Une équipe au service des familles

Berthelot

ASSISTANCE



Services funéraires

www.pfmbertelot.fr

24H/24

- Organisation complète des obsèques
- Déplacement à domicile
- Transport France et Etranger
- Chambres funéraires pour les familles
- Prévoyance obsèques
- Monuments - Caveaux - Travaux de cimetièrre - Articles funéraires

Agence GISORS

25, route de Rouen 27140 GISORS

02.32.55.15.08



Sommaire

P4/8 VIVRE ENSEMBLE

Transport scolaire
Le portage de repas à domicile
Plan canicule
Le Point d'Accès au Droit d'Etrépagny
Recette
Les Accueils de Loisirs
La Fête des fleurs et des jardins

P9/11 DOSSIER

Vive l'été en Vexin Normand !

P12 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dates de conseils communautaires

P13/16 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LEADER du Vexin Normand 2014-2020
Les nouveaux tarifs du SPANC
Mission instruction droit des sols
Travaux d'entretien et de modernisation de voirie 2017

P17 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 28 septembre 2017, Soirée Eure du Business à Gisors !

P18/22 CULTURE

S'inscrire à la bibliothèque, c'est gratuit !
Territoire Lecture
Journées européennes du patrimoine
Récital d'orgue
Agenda



Edito

Perrine FORZY
Présidente

Chers Habitants du Vexin Normand,

Vous voilà destinataires en ce début d'été 2017 du 2^{ème} numéro de notre magazine communautaire. Vous y découvrirez les animations culturelles et de loisirs proposées dans nos 36 communes pour l'été. Des informations utiles vous sont données sur les travaux de voirie et de déploiement de la fibre optique à venir, sur les tarifs pour profiter de nos services : Assainissement non collectif, piscines, accueils de loisirs, portage de repas, sur la gratuité du prêt de livres, cd, dvd, et des services au public de notre "MSAP".

Prenez le temps de lire l'article sur la Maison de Services au Public et la nouvelle permanence tenue par notre conciliateur de justice.

Comme je vous l'avais annoncé une large part de notre action est désormais tournée vers le développement économique : 1^{ère} concrétisation avec en juin l'embauche d'une Chargée de développement territorial, économique et touristique. N'hésitez pas à contacter Mme Houlle pour connaître terrains, locaux, subventions disponibles pour développer un projet.

La Communauté de Communes a reçu la délégation des communes pour l'organisation des transports scolaires et d'accueils de loisirs. Ces services dépendent de marchés publics portés par la Région pour le transport et de contrats d'objectifs avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les Accueils de Loisirs ; mais aussi nous sommes liés par des contrats de travail avec les accompagnateurs et les animateurs.

En conférence des maires, le 13 juin dernier, il a été acté les freins pour organiser d'ici 2 mois, une semaine scolaire de 4 jours avec des propositions d'accueils de loisirs toute la journée du mercredi alors que ne sont connus ni les termes de la future loi, ni l'avis circonstancié des conseils d'école, ni l'avis de l'Inspection d'Académie, ni la position de la CAF.

Cependant je puis vous assurer que la Communauté de communes fera toujours son possible pour mettre en œuvre les décisions qui pourraient être prises.

Je tiens à féliciter en votre nom l'équipe de rédaction composée par les agents de notre Pôle Secrétariat/Communication et quelques élus sous la houlette de Nicolas Lainé, Vice-Président en Charge de la Communication et du Numérique. De l'avis de lecteurs, ce magazine aux couleurs chatoyantes révèle une intercommunalité dynamique : Effet réussi donc et à poursuivre.

Il me reste à vous souhaiter un été ensoleillé, sans trop de chaleur. Puissiez-vous trouver le moyen de faire le plein d'énergie et de la partager avec vos proches et votre entourage.

Chaleureusement, Perrine Forzy

Présidente

Perrine FORZY

Vice-Présidents

Administration Générale / Marchés / Ressources Humaines : **James BLOUIN**
Coopérations intercommunales et communales / Pacte financier et fiscal : **Alexandre RASSAERT**
Lecture publique / Culture / Médias : **Christine BLANCKAERT**
Finances / Budgets : **François LETIERCE**
Développement économique et touristique : **Elise HUIN**
Maintenance et gestion des équipements / Relations avec les usagers : **Michel DECHAUMONT**
Aménagement de l'espace (urbanisme, SPANC, GEMAPI...) : **Gilles DELON**
Travaux de voirie / Entretien des véhicules et matériel : **Michel BOULLEVEAU**
Mobilités / Transports scolaires : **Didier PINEL**
Politique familiale / Actions Petite enfance / Enfance - Jeunesse : **Annie LEFEVRE**
Solidarités / Cohésion sociale : **Monique CORNU**
Communication / Développement du numérique : **Nicolas LAINÉ**

Magazine de la Communauté de communes du Vexin Normand - Adresse : 5 rue Albert Leroy / 27140 Gisors - Tél. : 02 32 27 89 50 - Site : www.cdc-vexin-normand.fr - Directeur de la publication : Perrine Forzy - Comité de rédaction : Nathalie Thébault, James Blouin, Virginie Grandet, Nicolas Lainé, Michel Boulléveau, Diawo Dia, Stéphane Mimponel - Photographies : © D. Mendibourg © Communauté de communes du Vexin Normand / © C. Hartwig / © Fotolia.com / © Istockphoto.com / © Photodisc - Mise en page de la maquette et couverture : BDSA l'Agence / 63 quai George V / 76600 Le Havre - 02 35 19 21 16 - Régie publicitaire : Com 2000 / 01 60 03 14 14 - Impression : ETC - Tirage : 16000 exemplaires - Publication trimestrielle - ISSN : 2425-4584.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts.

FACEBOOK

Retrouvez la Communauté de Communes du Vexin Normand sur Facebook
Communauté de Communes Vexin Normand
ou
www.cdc-vexin-normand.fr



Compagnie Générale d'Assainissement

Spécialiste de l'entretien des ouvrages d'assainissement, privilégiant hygiène, qualité, traçabilité, sécurité, réactivité et proximité



Urgences – 24h/24 – 7j/7

Nous intervenons pour vos problèmes de :

Pompage, curage, dégorgement de canalisations des eaux usées et pluviales

Inspection télévisée et test d'étanchéité de réseaux d'assainissement neuf ou ancien

Siège Social:

CGA

3, rue de la Messe
27150 GAMACHES-EN-VEXIN
mail : cga.78@orange.fr

Agence Gargenville

8, rue des Longues Raies
78440 GARGENVILLE
Tél : 01.30.42.39.30

Site Internet : www.cga-vidange-curage.fr

TRANSPORT SCOLAIRE DERNIÈRE MINUTE POUR LES INSCRIPTIONS !

Pour les nouveaux arrivants, les inscriptions se font uniquement à la **Communauté de communes sur le site de Gisors, 5 rue Albert Leroy**, où une permanence est assurée durant toutes les vacances aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30,
- Mercredi de 8h30 à 12h30.

Attention, fermeture exceptionnelle le lundi 14 août 2017.

Réouverture du site d'Etrépagny le 7 août 2017 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h,
- Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h.

Venez chercher vos cartes !

Les cartes de transports scolaires seront disponibles à partir de fin août 2017 :

- Dans les mairies des communes rurales,
- À la Communauté de communes site d'Etrépagny, 3 rue Maison de Vastimesnil, pour les habitants d'Etrépagny,
- À la Communauté de communes site Gisors, 5 rue Albert Leroy, pour les habitants de Gisors.

Les horaires des transports scolaires seront disponibles sur notre site www.cdc-vexin-normand.fr fin août 2017. Vous recevrez un SMS lorsqu'ils seront en ligne.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Le service de portage de repas s'adresse aux habitants du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand. Les bénéficiaires de ce dispositif sont les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes handicapées ou temporairement invalides et les femmes enceintes.

Depuis 10 ans, la livraison des repas s'effectue du lundi au vendredi, permettant de maintenir un lien social pour des usagers souvent isolés.

Différents types de menus sont proposés, pour tenir notamment compte des régimes alimentaires des particuliers. Par ailleurs, le prestataire agrémente les « menus de fête » de plaisirs gustatifs et gourmands, comme une ballotine de chocolat pour l'anniversaire, un lapin en chocolat pour les Pâques, un verre de Beaujolais nouveau en novembre et une boîte de chocolats pour Noël.

CHIFFRES CLÉS

- Près de 20 000 repas par an
- 8.50 € par repas
- 10 ans d'existence



INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez vous aussi bénéficier de ce dispositif, vous pouvez contacter le service de portage de repas au **02 32 27 13 83**, ou vous rendre, les après-midi, au **siège de la Communauté de communes à Gisors**.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



BESOINS DE CONSEILS JURIDIQUES ? LE POINT D'ACCÈS AU DROIT D'ÉTRÉPAGNY EST LÀ POUR VOUS !

La Maison de services au public (MSAP) d'Étrépagny ne traite pas seulement des dossiers administratifs ayant trait à la CAF, la CARSAT, au Pôle Emploi, la CPAM, au RSI, à la MSA, etc. mais également de problèmes juridiques.

En effet, la MSAP est également un Point d'Accès au Droit (PAD) où des conseillers juridiques viennent régulièrement tenir des permanences :

ADIL de l'Eure Information sur le logement	Permanences libres 1 ^{er} lundi de chaque mois de 15h à 17h
AVEDE-ACJE Aide aux victimes d'infraction pénale	Sur rendez-vous au 02 32 27 41 87 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 17h
Association d'aide aux tuteurs et curateurs familiaux	Permanences libres ou sur rendez-vous / 2 ^{ème} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30
Conciliateur de Justice	Sur rendez-vous au 02 32 27 41 87 2 ^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30
CIDFF 27 Droits des femmes et de la famille	Sur rendez-vous au 02 32 27 41 87 3 ^{ème} mercredis de chaque mois de 9h30 à 12h30
Association Les Fontaines Médiation familiale	Sur rendez-vous au 02 32 21 58 14 Les 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis de chaque mois
Huissier	Sur rendez-vous au 02 32 27 41 87 Une permanence par mois, un jeudi de 10h30 à 12h
Avocat	Sur rendez-vous au 02 32 27 41 87 3 ^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h

La nouvelle permanence proposée est celle du conciliateur de justice mais connaissez-vous son champ d'action ?

FOCUS SUR LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Quel est son rôle ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du premier président de la cour d'appel.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties afin de trouver la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales (entreprise, association).



Jean-Claude Aschenbrenner, conciliateur de justice

La conciliation est le moyen de faire valoir ses droits sans passer par le tribunal et sans s'engager dans un procès. La procédure de conciliation peut être demandée par une seule personne ou par l'ensemble des parties concernées.

Quelles sont ses compétences ?

Le conciliateur peut intervenir pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- Différends relatifs à un contrat de travail ;
- Litiges de la consommation ;
- Impayés ;
- Malfaçons de travaux, etc.

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges d'état civil, de droit de la famille (compétence du juge aux affaires familiales), de conflits avec l'administration (Défenseur des droits ou tribunal administratif).

Pour plus de détails : www.conciliateurs.fr

Préparez votre rendez-vous avec le conciliateur de justice, vous pouvez retirer le document de saisine en vue d'une conciliation au PAD d'Étrépagny ou le télécharger sur le site de la Communauté de communes du Vexin Normand :

<http://www.cdc-vexin-normand.fr/sante-affaires-sociales/maison-de-services-au-public/point-d-acces-au-droit.html>

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- **MSAP – PAD d'Étrépagny**
3 rue Maison de Vatimesnil – 27150 Étrépagny
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **02 32 27 41 87**
- **msap@ccvexin-normand.fr**



RECETTE

TIRAMISU AVOCAT SAUMON FUMÉ



NOMBRE DE PERSONNES : 6



INGRÉDIENTS

• Pour la crème d'avocats :

- 2 avocats
- 200 grammes de mascarpone
- 2 citrons
- 1 petit oignon
- sel et poivre, piment d'Espelette

• Pour la mousse de mascarpone :

- 100 grammes de mascarpone
- 1 citron
- 1 œuf
- 1/2 gousse d'ail
- 1 pincée de fines herbes déshydratées
- de l'aneth

• 6 mini blinis

• Quelques tranches de saumon fumé

• Le jus d'un demi citron pour imbiber les blinis

PRÉPARATION

1 Peler et couper les avocats en quatre. Les mettre dans le bol d'un robot avec le jus des citrons, le mascarpone, l'oignon coupé en gros morceaux. Saler, poivrer, ajouter une pincée de piment d'Espelette. Mixer jusqu'à l'obtention d'une préparation crémeuse.

2 Dans un mixeur, mettre le mascarpone, la moitié de la gousse d'ail, le jaune d'œuf, le jus de citron. Saler et poivrer. Mixer jusqu'à l'obtention d'une préparation crémeuse. Monter le blanc en neige ferme et ajouter la préparation délicatement à la maryse.

3 Ajouter un peu de crème à l'avocat au fond des verrines, quelques dés de saumon, un mini blini. Arroser le d'un peu de jus de citron. Remettre de la crème à l'avocat. Terminer par la couche au mascarpone avec quelques dés de saumon et de l'aneth. Réserver au frais jusqu'au moment du service pour que les crèmes se raffermissent.

EN BREF

LE 16 JUIN DERNIER, FÊTE DE LA CRÈCHE CAPUCINE

Comme chaque année, le spectacle de fin d'année scolaire est préparé par l'ensemble du personnel de la structure. Il rencontre un vif succès auprès des familles et des enfants.



MINI SÉJOUR

Succès garanti pour cette action auprès des enfants de 4 à 15 ans. 100 enfants partent à Yssengremer et Oisemont d'ici quelques jours.



LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

À compter de la rentrée 2017, les Accueils de Loisirs d'Étrépagny, le Thill en Vexin, Morgny et Longchamps (si effectifs suffisants) seront ouverts de 12h à 19h tous les mercredis après-midi en période scolaire.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS Armelle TAILFER – Site d'Étrépagny – 02 32 27 41 21 – armelle.tailfer@ccvexin-normand.fr

	Quotient familial	Famille 1 enfant présent sur ALSH				Famille 2 enfants présents sur ALSH				Famille 3 enfants et + présents sur ALSH			
		ACM ex etrep	ACM actuel	mercredi AM	proposition	ACM ex etrep	ACM actuel	mercredi AM	proposition	ACM ex etrep	ACM actuel	mercredi AM	proposition
... à 610 €	Journée	3,65 €	4,90 €	4,84 €	3,81 €	3,30 €	4,54 €	4,60 €	3,53 €	2,95 €	4,28 €	4,28 €	3,33 €
611 à 915 €	Journée	4,34 €	5,49 €	5,34 €	4,27 €	3,70 €	4,99 €	4,86 €	3,88 €	3,30 €	4,70 €	4,54 €	3,66 €
916 à 1220 €	Journée	4,51 €	6,26 €	5,45 €	4,87 €	3,99 €	5,78 €	5,06 €	4,50 €	3,48 €	5,43 €	4,67 €	4,22 €
1221 à 1372 €	Journée	5,22 €	7,85 €	5,97 €	6,11 €	4,51 €	7,27 €	5,45 €	5,65 €	3,82 €	6,75 €	4,93 €	5,25 €
1373 à 1678 €	Journée	5,56 €	8,11 €	6,16 €	6,31 €	4,67 €	7,40 €	5,51 €	5,76 €	3,99 €	6,88 €	5,06 €	5,35 €
1679 à 1829 €	Journée	5,67 €	9,38 €	6,29 €	7,30 €	4,86 €	8,61 €	5,71 €	6,70 €	4,34 €	8,26 €	5,32 €	6,42 €
1830 à 2744 €	Journée	7,98 €	11,22 €	7,92 €	8,73 €	6,59 €	10,12 €	6,94 €	7,87 €	4,71 €	9,04 €	5,58 €	7,03 €
2745 € à ...	Journée	9,38 €	12,90 €	8,96 €	10,03 €	7,64 €	11,58 €	7,66 €	9,01 €	4,88 €	10,02 €	5,71 €	7,79 €

ÉTRÉPAGNY

LA FÊTE DES FLEURS
ET DES JARDINS

En 2015, la ville d'Étrépagny organisait sa première Fête des fleurs et jardins, suite à l'obtention de sa 1^{ère} fleur, label récompensant les villes et villages fleuris. Cette 3^{ème} édition s'est déroulée au jardin public de la ville le samedi 8 avril 2017.

Au programme, comme l'année précédente, Gérard Farcy, jardinier professionnel (Meilleur Ouvrier de France) est venu prodiguer bon nombre de conseils sur le jardinage, fleurissement, plantations... Egalement présents, pépiniéristes, fleuristes...

Les badauds ont pu découvrir seuls ou en famille diverses activités pour petits et grands : ferme pédagogique, bar à fleurs, ateliers sur le tri et compostage des déchets (avec le Sygom), sur la biodiversité (faune et flore, vie des abeilles), apprentissage du jardinage, présentation de vieux outils...

À noter aussi, les réalisations des écoliers de la ville dans le cadre des activités périscolaires ont été exposées lors de cette 3^{ème} édition.

En effet, la semaine précédent ce rendez-vous « Fête des fleurs et jardins », a été l'occasion d'organiser la « Semaine verte » à l'école primaire dans le cadre des NAP (Nouvelles activités périscolaires). Pendant 4 jours, les élèves ont participé à diverses animations sur la biodiversité (vie des abeilles, miel), la reconnaissance de fruits et légumes à travers des quizz, la sensibilisation sur le tri des déchets, le compostage (en partenariat avec le Sygom), le rempotage... Grâce à la présence de Gérard Farcy, les élèves ont pu montrer leur jardin potager, espace créé lors des travaux de la nouvelle cour de récréation en 2016.

À l'année prochaine
pour la 4^{ème} édition !



Présence de Gérard Farcy dans la nouvelle cour de récréation Georges Delamare où un espace a été créé pour l'apprentissage du jardinage.



Chaque année, avant l'édition de la fête des fleurs, les élèves participent, dans le cadre des activités périscolaires, à la Semaine verte. Divers ateliers sont proposés, comme celui de la reconnaissance des fruits et légumes.



Cette année, la 3^{ème} édition de la Fête des fleurs et des jardins s'est déroulée au jardin public.



Les enfants ont pu découvrir la joie de pratiquer le jardinage.

VIVE L'ÉTÉ
EN VEXIN NORMAND !

L'été bat son plein sur le territoire. Nos équipes associées aux acteurs du tourisme, du sport et des loisirs et de la culture se mobilisent pour proposer de nombreuses activités aux familles et vacanciers.

FÊTE DE LA VOIE VERTE
Dimanche 24 septembre 2017
à Guerny et Gisancourt de 10h à 18h

Comme tous les ans, un marché artisanal, de la restauration, des animations sportives et ludiques pour tous les âges seront organisés. Petit aperçu du programme : 200 m² de structures gonflables, un trampoline élastique pouvant accueillir 4 enfants simultanément, le jeu tir élastique, un scratch football, des animations sous forme de jeux télévisés et un quizz est organisé par la Communauté de communes pour gagner de nombreux lots.

Une dizaine de vélo d'Ornella's bike school seront gracieusement mis à votre disposition. Il faudra juste laisser votre pièce d'identité pendant la durée du prêt.

Le programme de cette belle journée vous sera communiqué dans le prochain numéro de votre magazine en septembre 2017 et sera accessible sur le site internet communautaire et facebook.

MARCHÉ
ARTISANAL

Le Syndicat Mixte de la Voie Verte est à la recherche d'artisans de métiers de bouche, métiers d'art...

L'emplacement
est gratuit.

Vous êtes intéressés pour venir enrichir notre marché artisanal, contactez la Communauté de communes du Vexin Normand.

CONTACT

Valérie LE GALL – 02 32 27 80 38



LES DEUX PISCINES COMMUNAUTAIRES

LA PISCINE TOURNESOL D'ÉTRÉPAGNY

UNE PARENTHÈSE RAFFRAÎCHISSANTE ET LUDIQUE POUR CET ÉTÉ

Avec une eau à 29°, un bassin de 25 mètres de long sur 10 mètres de largeur et sa coupole en forme de soucoupe volante qui s'ouvre dès les beaux jours, la piscine Tournesol vous accueille tout au long de l'été.

À votre disposition : une structure gonflable pour la joie des plus petits, des transats pour se prélasser, un livre-service pour s'évader, la possibilité de jouer au badminton, au volley ball et au tennis de table pour les sportifs et l'apprentissage de la natation pour les débutants.



HORAIRES Grandes vacances

Lundi	Fermé
Mardi	09H30 – 12H30 ⁽¹⁾ et 14H30 – 19H00
Mercredi	09H30 – 12H30 et 14H30 – 19H00
Judi	09H30 – 12H30 ⁽²⁾ et 14H30 – 19H00
Vendredi	09H30 – 12H30 ⁽³⁾ et 14H30 – 19H00
Samedi	09H30 – 12H30 et 14H30 – 19H00
Dimanche	09H30 – 12H30 et 14H30 – 18H00

* Créneau réservé aux familles avec de jeunes enfants de 6 mois à 8 ans.

(1) à partir du 22 août 2017 / (2) à partir du 17 août 2017 / (3) à partir du 04 août 2017

Tarifs préférentiels pour les habitants du territoire communautaire.

CONTACT

Rue Eugène Lavoisier – 27150 Étrépagny
02 32 55 84 00 – www.cdc-vexin-normand.fr

AQUAVEXIN À TRIE-CHÂTEAU

Chaque été, le village Ludiboo s'installe sur les pelouses du centre Aquatique Aquavexin. Le village est accessible tous les après-midis des vacances d'été, au grand public (enfants, adolescents et adultes) profitant de l'espace aquatique. On peut y trouver des structures gonflables : petit bassin, château à balles, toboggan... Dans le bassin sportif, un parcours gonflable est également mis à disposition sur la période de vacances scolaires.

Une pataugeoire pour les tout petits et un bassin ludique complète notre magnifique espace aquatique.

HORAIRES Grandes vacances

	Aquatique et Océane	Forme
Lundi	08H00 – 12H30 14H00 – 20H00	08H00 – 21H00
Mardi	10H00 – 12H30 14H00 – 20H00	09H00 – 21H00
Mercredi	10H00 – 12H30 14H00 – 20H00	09H00 – 21H00
Judi	08H00 – 12H30 14H00 – 20H00	08H00 – 21H00
Vendredi	10H00 – 12H30 14H00 – 22H00	09H00 – 22H00
Samedi	10H00 – 13H00 14H00 – 18H00	09H00 – 18H00
Dimanche	09H00 – 12H30 14H00 – 18H00	09H00 – 12H30 14H00 – 18H00



Tarifs préférentiels pour les habitants du territoire communautaire.

CONTACT

129 rue Nationale – 60590 Trie-Château
03 44 22 06 44 – www.aquavexin.fr

À GISORS FÊTE NATIONALE

Judi 13 et vendredi 14 juillet

Judi 13 juillet, venez participer à la retraite aux flambeaux dont le départ du cortège est prévu à 22h devant la Gendarmerie. Assistez ensuite au grand feu d'artifice qui sera tiré de la Place des Carmélites. Une soirée dansante vous sera proposée dans le parc du château de 23h30 à 2h du matin.

Vendredi 14 juillet, la commémoration de la fête nationale aura lieu au monument aux morts à 10h45.



FÊTE DE LA LIBÉRATION

Du vendredi 25 au dimanche 27 août

Célébrez la libération de la Ville à l'occasion de trois jours d'animation. Les festivités débutent vendredi 25 août par le cinéma en plein air (entrée libre) à partir de 21h30 dans le parc du château.

Samedi 26 août, un feu d'artifice musical sera tiré dans le parc du château à 23h. Il sera suivi d'une soirée dansante jusqu'à 2h du matin. Des animations surprises seront à découvrir tout au long du week-end.

Dimanche 27 août, la commémoration de la Libération de Gisors aura lieu au monument aux morts à 10h45.

→ Plus d'informations auprès du service Spectacles et Festivités de la ville de Gisors au 02 32 27 60 90

NOUVEAUTÉ : Ce dimanche dans la matinée sera l'occasion de découvrir le marché de plein vent dont ce sera la première édition.

LA VIE AU CHÂTEAU LES ÉVÈNEMENTS GLORIEUX ET NÉFASTES, L'IMAGINAIRE ET LE FANTASTIQUE...

Dimanche 30 juillet – Samedi 5 août – Dimanche 20 août
Visites théâtralisées – 4 créneaux de visite d'1h30 au choix : 11h, 14h, 16h ou 18h

Un parcours qui vous conduit de l'entrée des remparts au sommet du donjon en passant par les souterrains. Vous y découvrirez l'architecture militaire de ce monument classé, les événements marquants de son histoire, les personnages historiques qui y ont séjourné ainsi que le mode de vie que le château imposait à ses résidents et à la garnison.

Mise en scène par Vytas KRAUJELIS
Avec la participation de Sébastien RAYMOND et Corinne PREVOST

→ Tarif : 8 € et 6 €* (nombre limité de places)
Billetterie à l'Office de Tourisme et au Château
Office de Tourisme Intercommunal du Vexin Normand
4 rue du Général de Gaulle – 27140 Gisors
02 32 27 60 63 – info@tourisme-gisors.fr
www.tourisme-gisors.fr

* Groupes à partir de 10 personnes – Jeunes (de 6 à 17 ans) – Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux Personnes handicapées – Gisorsien(s) accompagné(s) d'au moins une personne à plein tarif.



LES DATES DE CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Les dates des prochains Conseils communautaires 2017 sont fixées. Pour rappel, ces conseils sont ouverts au public et permettent d'avoir connaissance de tous les sujets débattus par les élus qui vous représentent.

DATES DES FUTURS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

- **Jeudi 21 septembre 2017** à 19h à la salle des Fêtes de Gisors
- **Jeudi 19 octobre 2017** à 19h (lieu à déterminer)
- **Jeudi 30 novembre 2017** à 19h (lieu à déterminer)
- **Jeudi 21 décembre 2017** à 19h (lieu à déterminer)

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la création de la Communauté de communes du Vexin Normand, 174 délibérations ont d'ores et déjà été approuvées. Vous trouverez ci-après un éventail des décisions les plus importantes :

- **Conseil du 02/02/2017** : Instauration de la gratuité d'accès pour les équipements culturels communautaires à savoir la Bibliothèque de Gisors et la Médiathèque d'Etrépagny.
- **Conseil du 02/02/2017** : Transfert à la Communauté de communes du Vexin Normand du portage du Groupe d'Action Locale (GAL) et du programme LEADER pour le compte de toutes les intercommunalités environnantes (Seine Normandie Agglomération, Lyons/Andelle).
- **Conseil du 30/03/2017** : 5 délibérations afin d'approuver les budgets de la Communauté de communes du Vexin Normand dont le budget principal M 14 pour 30 M€.

- **Conseil du 27/04/2017** : Reconnaissance de l'intérêt communautaire du futur complexe cinématographique de Gisors : en d'autres termes, la Communauté de communes aura la charge de construire, faire fonctionner et payer cet équipement d'envergure pour le territoire.
- **Conseil du 27/04/2017** : Adhésion de la Communauté de communes au « Label des Territoires, Villes et Villages Internet », afin de favoriser la synergie très haut débit sur le territoire.
- **Conseil du 18/05/2017** : Approbation et information aux élus communautaires sur le lancement d'une étude juridico-financière pour l'adhésion de 5 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2018.
- **Conseil du 18/05/2017** : Approbation du programme de travaux de voirie 2017 pour 800 000 €.
- **Conseil du 18/05/2017** : Approbation d'une enveloppe complémentaire de 577 000 € pour la montée en très haut débit à partir de 2018 sur Saussay la Campagne, Hacqueville, Mouflaines, Sainte Marie de Vatimesnil (Ouest), Etrépagny (Sud Est), Nojeon en Vexin, Doudeauville en Vexin, La Neuve Grange, Le Thil, Longchamps.

Le Conseil syndical de la Voie Verte Gisors-Gasnay (géré par les services de la Communauté de communes) se réunira pour sa 4^{ème} séance annuelle le **mardi 21 novembre 2017 à 18h à la Mairie de Courcelles les Gisors** (sous réserve).



LEADER DU VEXIN NORMAND 2014-2020

UN PROGRAMME EUROPÉEN POUR LE SOUTIEN DES PROJETS LOCAUX !

Le Programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un dispositif de financement européen qui vise à soutenir des projets innovants dans les territoires ruraux. Grâce à une enveloppe d'1,35 million d'euros attribuée par la Région Normandie, le Groupe d'Action Locale (GAL) du Vexin Normand soutient les projets fédérateurs portés par les acteurs de son territoire.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SOUTIEN DU PROGRAMME LEADER ?

Les porteurs de projets privés : entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs, associations, etc.

Les porteurs de projets publics : collectivités, établissements publics, etc.

Ils doivent être situés sur le territoire d'action du GAL.

QUELS TYPES DE PROJETS PEUVENT ÊTRE SOUTENUS PAR LE PROGRAMME LEADER ?

Le Programme LEADER soutient les projets qui s'inscrivent dans sa stratégie de développement et permettent de :

- Construire une **offre touristique globale** qui capte les flux de visiteurs plus durablement,
- Développer des initiatives locales participant au **lien social** et au « **vivre local** »,
- Mettre en réseau les **acteurs de l'économie locale** pour définir ou mettre en place de nouvelles filières ou de nouveaux produits.

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES AU PROGRAMME LEADER ?

Le champ des dépenses prises en comptes par le Programme LEADER est assez large : études, ingénierie, frais salariaux, animation, frais de communication, équipement, travaux, aménagements, etc.

Vous avez une idée ? Vous avez un projet ? Contactez-nous !

L'équipe LEADER est à votre écoute pour vous présenter les modalités de fonctionnement du Programme LEADER et vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

CONTACTS

02 32 55 96 09

Matthieu GODET – Animateur du Programme LEADER
matthieu.godet@ccvexin-normand.fr

Natacha JEGUES – Gestionnaire du Programme LEADER
natacha.jegues@ccvexin-normand.fr

L'ÉQUIPE LEADER SE MET EN PLACE !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand porte le Programme Européen LEADER pour le compte du Groupe d'Action Locale (GAL) du Vexin Normand.

Pour assurer cette mission, la Communauté de communes vient de recruter deux agents :

- **Matthieu GODET**, animateur du Programme LEADER
- **Natacha JEGUES**, gestionnaire du Programme LEADER

Ils sont chargés de l'animation du Programme LEADER, de l'accompagnement des porteurs de projet et de la pré-inscription des dossiers. L'équipe LEADER est également une cellule ressource en matière de financements européens pour les projets du territoire.



CRÉATION D'UNE DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE, AU SERVICE DU DYNAMISME DU TERRITOIRE !

Laurence HOULLE, qui assurait jusqu'à présent l'animation du Programme LEADER, évolue vers le poste de Directrice du Développement Territorial, Economique et Touristique. Elle aura toujours sous son aile la mise en œuvre du Programme LEADER, mais sa mission principale sera de mettre en place un « guichet unique pour les entreprises du territoire ». L'objectif principal de ce futur service étant de répondre concrètement aux besoins des entrepreneurs du territoire pour les accompagner au mieux dans leurs projets de création, d'extension, de transmission et de vie quotidienne de leurs entreprises. Le guichet unique deviendra d'ici quelques mois, l'interlocuteur principal des entrepreneurs du Vexin Normand.

LES NOUVEAUX TARIFS DU SPANC

Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République (NOTRe), la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière a fusionné avec la Communauté de communes du Canton d'Étrépagny, pour former la Communauté de communes du Vexin Normand.

De nouveaux tarifs ont été adoptés depuis le 1^{er} janvier 2017 :

Détail des prestations	Prix des prestations
Contrôle ANC dans le cadre d'une vente	39 €
1 ^{er} diagnostic de l'existant	39 €
Contrôle de bon fonctionnement CU / DP – PL / PA	gratuit
Contrôles des installations neuves (CI + CBE)	140 € (forfait)
Frais SPANC pour dossier réhabilitation ANC sous Maîtrise d'Ouvrage Publique	258 €
Passage Caméra	75 €
Redevance	30 €
Vidange	www.cdc-vexin-normand.com

Les contrôles : qui, quoi, combien ?

1. LE CONTRÔLE DE VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

Qui ? Tout propriétaire vendant un bien immobilier n'étant pas raccordé à un réseau d'assainissement collectif.

Quoi ? Diagnostic permettant d'indiquer la présence ou non d'ouvrages d'assainissement non collectif, leur état, leur fonctionnement et les travaux à réaliser pour mettre le système aux normes. Ce diagnostic est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011. Un formulaire de vente (fiche D1) est à retirer sur le site internet de la Communauté de Communes du Vexin Normand ou directement dans ses locaux.

Combien ? 39 € TTC.

2. LE CONTRÔLE D'INSTALLATION NEUVE

Qui ? Tout propriétaire d'une habitation projetant de réaliser (cas du neuf) ou de réhabiliter une installation d'assainissement non collectif et qui équipe son habitation d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou réhabilitée.

Le contrôle de bonne conception et d'implantation :

Quoi ? Le particulier fera une demande de dossier auprès de sa commune où il retirera un formulaire de contrôle de conception et d'implantation (fiche A). Il le complètera grâce à l'étude de filière qu'il aura fait réaliser par un prestataire. Cette étude de filière fera l'objet d'un contrôle de bonne conception et d'implantation.

Le contrôle de bonne exécution d'un assainissement non collectif :

Quoi ? Avant remblaiement, le particulier devra informer le SPANC de la Communauté de communes de la date prévisionnelle d'achèvement des travaux. Le but est de vérifier si l'entreprise ou le particulier a respecté le projet de départ et réalisé les travaux dans les règles de l'art.

Combien ? 140 € TTC.

3. LE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Qui ? Tout propriétaire et/ou locataire utilisant un assainissement non collectif.

Quoi ? Le contrôle de fonctionnement vise à contrôler le bon état des ouvrages, de leur ventilation ainsi que le bon écoulement des effluents dans le dispositif et l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse.

Combien ? Gratuit car compris dans la redevance.

4. REDEVANCE SPANC

Cette redevance permet d'assurer le fonctionnement du service d'Assainissement Non Collectif et inclus également le contrôle périodique du bon fonctionnement. Un particulier possédant une installation d'assainissement non collectif paiera une redevance annuelle de 30,00 € (prélevée en 2 fois sur la facture d'eau).

5. PRESTATION PASSAGE CAMÉRA

Qui ? Les administrés et les communes faisant partie de la Communauté de communes.

Quoi ? La vérification des canalisations de raccordement et/ou la localisation des ouvrages d'assainissement.

Combien ? 75 € TTC/heure.

INFORMATION

Les nouveaux tarifs sont mis à la disposition du public sur le site internet www.cdc-vexin-normand.fr ainsi que dans les mairies membres de la Communauté de communes.

CONTACT

02 32 27 80 35

URBANISME

MISSION INSTRUCTION DROIT DES SOLS DU VEXIN NORMAND

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand s'est engagée dans l'instruction du droit des sols (IDS), un service mutualisé à l'échelle de deux ex-intercommunalités.

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS, POURQUOI LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES S'EN CHARGENT ?

• **Un texte de référence, la Loi ALUR du 24 mars 2014.**

La loi ALUR, relative à l'accès au logement et à l'urbanisme rénové, met fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat concernant l'instruction du droit des sols (IDS).

De ce fait, la plupart des communes appartenant à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale de plus de 10 000 habitants doivent assurer elles-mêmes l'instruction de leurs actes d'urbanisme.

• **32 communes, un service mutualisé**

Cette initiative permet d'optimiser les coûts. Dans cette logique de mutualisation, les maires restent signataires et responsables des actes.

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), vous continuerez à déposer vos demandes auprès de la mairie de votre lieu d'habitation.

UNE QUESTION ? LA MAIRIE DE VOTRE LIEU D'HABITATION EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ.

AMECOURT – 4 rue de la Mairie	02 32 55 59 80
AUTHEVERNES – 2 place de l'Eglise	02 32 55 61 31
BAZINCOURT SUR EPTE – 6 rue de la Mairie	02 32 55 21 10
BERNOUVILLE – Place de la Mairie	02 32 55 26 58
BEZU SAINT ELOI – 100 route de Gisors	02 32 55 17 46
CHAUVIN COURT PROVEMONT – 1 rue de la Mairie	02 32 55 30 84
COUDRAY EN VEXIN – 24 rue de la Mairie	02 32 55 81 25
DOUDEAUVILLE EN VEXIN – 10 rue Saint Aubin	02 32 55 09 03
FARCEAUX – 14 rue de l'Abbé Divay	02 32 69 41 36
GAMACHES EN VEXIN – 8 rue Oulgate	02 32 55 01 54
GUERNY – 15 rue de l'Eglise	01 34 67 69 27
HACQUEVILLE – 1 ruelle du Pressoir	02 32 55 63 58
HEBECOURT – 4 chemin de la Mairie	02 32 55 53 09
HEUDICOURT – 4 Grand' Rue	02 32 55 75 20
LONGCHAMPS – 93 rue de la Mairie	02 32 27 02 08
MAINNEVILLE – 9 place du Marché	02 32 27 08 69
MESNIL SOUS VIENNE – 1 place de la Mairie	02 32 55 59 49
MORGNY – 3 rue St Adrien	02 32 55 55 81
NEAUFLES SAINT MARTIN – 19 rue Saint Martin	02 32 55 00 04
LA NEUVE GRANGE – 13 rue des Tilleuls	09 60 36 79 91
NOJEON EN VEXIN – 1 rue de la Frileuse	09 71 57 48 03
NOYERS – 16 Grande Rue	02 32 55 65 72
PUCHAY – 7 rue du Bout de Bas	02 32 55 76 58
RICHEVILLE – 59 route Nationale 14	02 32 55 62 06
SAINT DENIS LE FERMENT – 3 rue de l'Eglise	02 32 27 05 94
SAINTE MARIE DE VATIMESNIL – Bourg	02 32 55 75 54
SANCOURT – 2 rue Saint Clair	02 32 55 84 59
SAUSSAY LA CAMPAGNE – 43 rue St Adrien	02 32 55 75 52
LE THIL EN VEXIN – 8 rue de l'Eglise	02 32 55 84 21
LES THILLIERS EN VEXIN – 22 rue des Tilleuls	02 32 27 26 69
VESLY – 1 place Carrouge	02 32 55 64 08
VILLERS EN VEXIN – 17 rue Principale	02 32 55 94 18

POUR TOUTE AUTRE DEMANDE, CONTACTEZ

Mission IDS du Vexin Normand
1, rue Boullenger – 27140 Gisors



Angéline CHAIGNEAU

02 32 27 60 97 – angeline.chaigneau@mairie-gisors.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION DE VOIRIE 2017

La Communauté de communes du Vexin Normand entretient, depuis le 1^{er} janvier 2017, 410 km de voirie sur les routes considérées d'intérêt communautaires (voiries communales et voies de liaisons).

Le budget alloué par les élus communautaires pour l'année 2017 est de 800 000 € pour les travaux de modernisation des voiries. Les travaux sont programmés en fonction des urgences et de l'état de la voirie. Les routes les plus dégradées et les plus passagères considérées comme des voies avec un intérêt logistique, économique et touristique sont prioritaires.

Un premier bon de commande vient d'être signé pour un démarrage des travaux à la fin du mois de juin.

LES COMMUNES ET LES VOIES CONCERNÉES SONT :

	Montant des travaux
BAZINCOURT Côte rouge	114 259,56 €
BERNOUVILLE Rue Georges Clemenceau	42 441,73 €
BÉZU SAINT ELOI Rue de la Gare Route de Neaufles – ex RD17	79 163,51 €
FARCEAUX VC 4 Rue de Saint Waast	36 914,09 €
GISORS Allée de la Pommeraie	41 209,33 €
GISORS VC 571 Rue de Paris jusqu'à la rue de la Libération	174 467,90 €
GISORS VC 505 Allée du Midi	34 274,57 €
HACQUEVILLE VC 9 Mairie ECF	34 975,94 €
HACQUEVILLE VC 21 Rue des Marettes	13 718,89 €
HEUDICOURT VC 24 Rue de Marquebeuf VC 86 rue du Landel	4 081,70 €
LONGCHAMPS VC 3 Route du Genetray	17 798,35 €
LONGCHAMPS VC 63 Rue de la Chapelle	9 116,89 €
MORGNY VC 64 Rue de la Bascule	11 082,35 €
NOJEON EN VEXIN 21 Rue du Bout du Bas	5 994,02 €
PUCHAY Rue des Hautes Landes	14 967,47 €

PUCHAY VC 36 Rue des Arpents gestion des EP	20 288,29 €
PUCHAY VC 36 Rue des Arpents – ECF	13 323,90 €
SAINTE MARIE DE VATIMESNIL Chemin de la Plaine	9 195,89 €
SAUSSAY LA CAMPAGNE VC 126 Route de Verclives, le Village	45 967,10 €

Étrépagny (rue Lecoulteux VC3), Saint Denis le Ferment, etc. feront l'objet d'un **second bon de commande** durant l'été.

À ces travaux de modernisation, s'ajoutent les interventions régulières des agents de la Communauté de communes. Ceux-ci ont une mission de surveillance de la voirie. Ils bouchent les nids de poules et stabilisent les accotements de voirie.

Ces actions contribuent à la sécurité des automobilistes et à la conservation du patrimoine routier de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Les communes d'Authevernes, de Bazincourt et d'Hébécourt se sont engagées à faire réaliser des travaux d'amélioration de certaines des voies départementales qui traversent leurs communes.

■ À Authevernes, la route départementale 716 ou rue Boullenger, est concernée pour des travaux d'amélioration d'accotements, de création de trottoirs et de réfection de tapis de l'entrée de la commune jusqu'à la rue des pères Chartreux. Le montant des travaux est de 102 210 €.

■ À Bazincourt, la commune a souhaité améliorer les départementales 14 et 16, c'est-à-dire les rues de la cote rouge et la rue de la ferme brûlée. L'enfouissement des réseaux par le SIEGE 27 est terminé, la Communauté de communes assiste la commune pour la réfection du tapis, la sécurisation des cheminements piétons et la création d'un quai bus. Le montant global des travaux s'élève à 114 260 €.

■ À Hébécourt, l'effort de rénovation des voiries se poursuit par des travaux dans les rues de la côte blanche et la rue des cornouillers (RD17). Les travaux visent également l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales. Le montant des travaux s'élève à 53 666 €.

Les travaux sont réalisés avec la participation financière et technique du département de l'Eure.

LE 28 SEPTEMBRE 2017, SOIRÉE EURE DU BUSINESS À GISORS !



© Fotolia



Renforcer l'attractivité économique du territoire, proposer toujours plus de services aux entreprises, aider à leur implantation, mettre en réseau et relations les entrepreneurs du territoire, Tels sont nos objectifs.

Dans ce cadre, la Communauté de communes du Vexin-Normand en partenariat avec le Département de l'Eure, la Mairie de Gisors et les associations locales d'entrepreneurs/employeurs (BNI, GIRGEC et UCIAL) s'associent pour la septième année consécutive pour tenir **une soirée économique « l'Eure du Business » le jeudi 28 septembre 2017 à la Salle des Fêtes de Gisors à partir de 18h30.**

Cette soirée sera organisée autour du thème « *Mental et performance : gérer son sommeil pour mieux décider* » par l'intervenant Pierre-Mickaël MICALETTI (athlète français spécialisé dans l'ultrafond) !

Cette intervention sera suivie d'un cocktail préparé par les artisans locaux des métiers de bouche.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Les entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire directement au **02 32 31 93 68** ou sur edb@eure.fr

LOCAUX DISPONIBLES VILLAGE D'ARTISANS

Besoins de locaux commerciaux pour vous établir ? N'attendez plus !



Sur la Zone d'activités de la Porte Rouge à Étrépagny, la Communauté de communes du Vexin Normand vous propose des locaux disponibles, de différentes surfaces, configuration, avec ou sans showroom, atelier pour un prix de loyer mensuel très attractif de 5,20 € le m² + 0,50 € m² / charges.

- 1 lot de 300 m² avec atelier, entrepôt, bureau et showroom
- 1 lot de 197 m² avec atelier, entrepôt, bureau et showroom
- Bureaux équipés

Alors n'hésitez plus et réalisez votre projet dès maintenant !

INFORMATIONS

Laurence HOULLE
Direction Développement Territorial et Touristique
Tél. 02 32 55 31 34
laurence.houlle@ccvexin-normand.fr

LES BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES S'INSCRIRE À LA BIBLIOTHÈQUE, C'EST GRATUIT !

La Communauté de communes vient récemment d'opter pour la gratuité totale des inscriptions pour les usagers des bibliothèques d'Etrépagny et de Gisors. « Liberté, gratuité, fraternité » le maître-mot de nos bibliothèques !



Par la prise de la compétence lecture publique lors de la fusion en janvier dernier, la médiathèque d'Etrépagny et la bibliothèque Guy de Maupassant de Gisors sont devenues d'intérêt communautaire. Dans un souci d'harmonisation, les règlements intérieurs ont été retravaillés en commission, notamment par rapport à la différence de tarification qui existait entre les équipements. C'est le choix de la gratuité qui a remporté l'unanimité auprès des élus

Avec ce choix politique, la lecture publique se positionne comme un service de la collectivité rendu à la population dans une logique de développement et de conquête de nouveaux publics. En effet, de part, leur faible coût de fonctionnement, les bibliothèques constituent une opportunité, raisonnable budgétairement parlant,

d'offrir à tous un accès démocratique à l'information, au loisir et à la culture sur notre territoire.

D'ailleurs, dans de nombreux pays, dits développés, la gratuité des bibliothèques va de soi, que ce soit dans les pays anglo-saxons ou dans les pays du nord de l'Europe.

DEMAIN...

Si la médiathèque d'Etrépagny est depuis toujours gratuite pour tous, les retours de la bibliothèque de Gisors sont très encourageants et permettent déjà d'évaluer l'impact de la gratuité sur le nombre d'inscriptions.

Très prochainement ce rapprochement des bibliothèques du territoire aboutira à leur mise en réseau avec catalogue commun, carte unique et circulation des collections.



HORAIRES D'ÉTÉ PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES

BIBLIOTHÈQUE GUY DE MAUPASSANT

5, rue Baléchoux – 27140 GISORS
02 32 27 60 89
bibliotheque-gisors@ccvexin-normand.fr

HORAIRES

Mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 14h00 à 18h00

MÉDIATHÈQUE D'ETREPAGNY

3, rue Maison de Vativesnil – 27150 ETREPAGNY
02 32 27 91 54
mediatheque@ccvexin-normand.fr

HORAIRES

Mardi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 14h00 à 17h30
Samedi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Les 2 bibliothèques seront exceptionnellement fermées le samedi 15 juillet 2017.
N'hésitez pas à prolonger vos emprunts avant votre départ en vacances !

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE



La Communauté de communes a inscrit dans ses statuts le développement de la lecture publique. Dans ce cadre, elle a lancé une étude pour établir un diagnostic et définir les grandes lignes de ce projet.

Ce travail préparatoire mené par l'agence ABCD, spécialisée en ingénierie culturelle, permettra de déterminer les axes prioritaires à retenir dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture qui sera signé à l'automne avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Département de l'Eure. Le 31 mai dernier, le comité de pilotage, composé d'élus et de professionnels, assistait à la présentation de l'état des lieux par les consultants : Mathilde ROL-TANGUY et Tarek HAUDY.

Ce diagnostic a été établi à partir de données socio-démographiques, d'entretiens avec les acteurs du territoire et d'une analyse des statistiques des 5 bibliothèques de la Communauté de communes : Gisors, Etrépagny, Vesly, Noyers et Bézu Saint Eloi.

LA SYNTHÈSE EN PRÉSENTE LES FORCES

- 2 points d'appui d'intérêt communautaire à Etrépagny et à Gisors avec du personnel qualifié,
- la présence d'associations et d'acteurs éducatifs porteurs d'actions et de nombreux partenariats,

ET LES FAIBLESSES

- pas assez de bibliothèques sur le territoire,
- des équipements largement sous-dimensionnés par rapport à la population,
- un manque de diversité des ressources.

On ne le rappellera jamais assez, les enjeux sociaux, culturels et territoriaux du développement de la lecture publique sont au cœur des politiques publiques d'aujourd'hui et de demain. Certes investir dans la lecture publique constitue un véritable effort à l'échelle de chaque collectivité mais il est incontestable que ces efforts ont un bénéfice social important.

L'accès aux connaissances et à l'information par le livre et par l'écrit qu'il soit imprimé ou numérique ne peut jamais être considéré comme superflu mais, bien au contraire, constitutifs de l'évolution intellectuelle et sociale de chacun.

Le développement du numérique ne change rien à ce constat. Le rôle des bibliothèques évolue, en développant encore davantage la mission de médiation entre les individus et les outils d'accès aux connaissances et aux œuvres.

Leur rôle se justifie d'autant plus dans des territoires ruraux où elles sont souvent le seul lieu de vie.



RISQUES SOLAIRES

À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES



ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre



PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS



COUVREZ-VOUS avec un chapeau,
des lunettes et un t-shirt



APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE
toutes les 2 heures et renouvelez-la
après chaque baignade



www.prevention-soleil.fr

Culture

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre



À DOUDEAUVILLE EN VEXIN

À l'aide de nombreux supports (classeurs de documentation, diaporamas, quizz pour enfants) et accompagné d'un guide, visite et découverte de la magnifique voûte sculptée de l'église Saint Aubin, récemment remise aux couleurs de la Renaissance (XVI^e siècle). Nombreuses explications sur les travaux de charpente réalisés entre 2015 et 2016. Les travaux reprennent dès septembre 2017 sur la nef et le porche d'entrée.

→ Dans l'Eglise Saint Aubin en cours de restauration
Visite gratuite
Avec la participation de la municipalité



À AUTHEVERNES

Le village d'Authèves possède un édifice militaire du Moyen-âge d'un type rare et unique en Normandie et exceptionnellement ouvert à la visite lors des journées du patrimoine.

Il se compose de plusieurs corps de bâtiments : logis du maître de maison, construction avec une tour en façade de rue, puis des granges dont il ne reste que des murs extérieurs ou des fondations. On peut vraisemblablement dater certaines parties des XII^e et XIV^e siècles mais le XV^e siècle peut convenir à l'ensemble.

Les propriétaires seront heureux de jouer les guides durant ces 2 jours.

→ Horaires sur le site www.authevernes.fr



RÉCITAL D'ORGUE PAR ODILE JUTTEN

Dimanche 20 août – 17h – Église Saint-Gervais Saint-Protais



Instrument incontournable du département de l'Eure par son importance et sa qualité, l'orgue de l'église de Gisors est de surcroît le témoin intact de l'esthétique néo-baroque fort peu représentée en France. Très appréciée par les organistes invités, son harmonisation claire et raffinée permet d'aborder un vaste répertoire allant des maîtres anciens jusqu'à la musique contemporaine. Odile Jutten est titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale d'Evreux

→ Plein tarif : 10 € – Tarif réduit : 6 €
Renseignements : 09 79 21 64 86

Vesly
Eglise Saint Maurice

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 À 18H30

Quatuor à cordes de Versailles
Airs et Danses à travers le temps
de Louis XIV à Sissi Impératrice d'Autriche



Violon : Stéphane, Violon : Kévin, Violoncelle : Sébastien, Contrebasse : Joo Young Lee

RENSEIGNEMENTS-TEL: 02.32.27.91.21
ENTREE: 12€ (GRATUIT POUR LES MOINS DE 15 ANS)

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE VESLY

15 Octobre 2017
Salle des fêtes
27870 VESLY
10h00 à 18h00

1^{ère} JOURNÉE BIEN-ÊTRE

Soins
Sports
Ateliers
Massages
Boutique
Conférences
Développement personnel
Restauration sur place

Tel : 07 71 75 19 72
coachdavid27@gmail.com

JUILLET

AUTHEVERNES

VENDREDI 14 : Foire à tout

DANGU

DIMANCHE 16 : Repas champêtre

DIMANCHE 23 : Tournoi de boules

HACQUEVILLE

JEUDI 13 : Repas champêtre organisé par le comité des fêtes

LONGCHAMPS

SAMEDI 15 : Cinéma

SAINT-DENIS-LE-FERMENT

VENDREDI 14 : Repas Cochon et karaoké

AOÛT

HACQUEVILLE

MARDI 15 : Foire à tout

HEUDICOURT

SAMEDI 5, DIMANCHE 6 ET LUNDI 7 : Fête communale

SEPTEMBRE

DOUDEAUVILLE EN VEXIN

SAMEDI 16 : Concert – So Gospel

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 : Journées Européennes du Patrimoine

GAMACHES

SAMEDI 9 : Loto

GUERNY

SAMEDI 2 – SALLE DES FÊTES : Fêtes de la moisson

DIMANCHE 24 : Fête de la Voie Verte

LONGCHAMPS

DIMANCHE 3 – 10H / 19H : Fêtes de la moisson

SAMEDI 16 : Cinéma

SAINT-DENIS-LE-FERMENT

DIMANCHE 17 : Brocante

VESLY

SAMEDI 9 – 18H30 – ÉGLISE DE VESLY : Concert exceptionnel du Quatuor à cordes de Versailles

OCTOBRE

AUTHEVERNES

SAMEDI 7 : Repas Spectacle (sous réserve)

DANGU

SAMEDI 7 : Loto

HEUDICOURT

SAMEDI 7 : Concert Jazz + Gospel

LONGCHAMPS

DU 23 AU 27 : Stage de danse irlandaise – Asso Folk en Pagaille

SAINT-DENIS-LE-FERMENT

SAMEDI 21 : Loto

VESLY

DIMANCHE 15 : Première journée du Bien-Être

GRISSEL
Plus proche pour être plus vite

Pour tous vos déplacements contactez nous !



18 rue Cappeville
27140 GISORS

02 32 27 48 68

agence@grisrel-voies.fr

LACROIX

Pascale LEMULLIER
Sophrologue

Chambre Syndicale de la Sophrologie

Gestion du stress,
des émotions troubles du sommeil...
Préparation à un évènement
Accompagnement d'un traitement médical...

39, rue Saint Adrien - 27150 Saussay la Campagne
Port. : 06 58 87 36 20
Email. : pascale.lemullier@plsophrologue.fr
Site web : www.plsophrologue.fr

**SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES**

STPEE

Réseaux de distribution d'énergie électrique
Éclairage Public SLT ME4 - TN4 - HT - RT
Équipements tertiaires et industriels E3-4
Entretien - Maintenance 24h/24 MIE3-2

13 Route de Paris - 27140 GISORS
☎ 02 32 55 04 61 📠 02 32 55 66 87 ✉ ag.gisors@stpee.fr

**VIAFRANCE
NORMANDIE**

SECTEUR EURE
Parc d'Activités de la Fringale
BP 115 - 27101 Val de Reuil Cedex
02.32.40.27.22
viafrance.eure@eurovia.com



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap

39 rue Faubourg Cappeville
27140 GISORS
02 32 27 34 43

ÊTRE À VOS CÔTÉS

Rendez-vous à l'Agence Société Générale de :
> GISORS

Aurélien Fournier – Directrice d'Agence
25 rue Cappeville
Tél. : 02 32 27 64 90

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Société Générale, BDF/DCM/CCM - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18, S.A. au capital de 1 037 799 641,25 € - 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, Bd Haussmann, 75009 Paris. 03/16

apsm
L'assistance comme vous l'entendez

**Accueil
Permanence
Secrétariat
médical** apsm.accueil-medical@apsm.eu
02 32 27 65 50

Vous avez un savoir-faire faites le savoir !
Pour réserver un espace publicitaire
dans le Journal de votre Communauté
de Communes du Vexin Normand
Votre contact Eric Partouche
06 67 27 34 97
Com 2000 : B.P. 8 - 77411 CLAYE-SOUILLY
Tél. 01 60 03 14 14 - Email : info@com2000.fr



“Une ville propre, ça change la vie !”



Collecte et transfert de déchets ménagers, nettoyage urbain, exploitation de déchetteries : Derichebourg Environnement propose aux collectivités une offre complète de services pour la gestion de la propreté.

Mais également pour les entreprises ou particuliers, l'agence DERICHEBOURG POLYURBAINE des Andelys met à votre disposition des caissons de 15m³ ou 30m³ pour l'évacuation de vos déchets verts, encombrants, gravats, DIB,...



Le groupe Derichebourg compte 28 200 collaborateurs, et est présent dans 12 pays et sur 3 continents.



ZAC de la Marguerite,
27700 Les Andelys
Tél : 02.32.54.30.29
Fax : 02.32.54.27.19

www.derichebourg.com



CREDISSIMMO

GISORS

— votre allié financier —

8 rue Faubourg Cappeville - 27140 Gisors

02 79 12 00 30 • gisors@credissimmo.fr

Prêt immobilier

Assurance emprunteur

Rachat de prêt

credissimmo.fr

N° ORIAS : 160 012 30

ALARME - VIDEO

TELESURVEILLANCE



**AUTOMATISMES
INCENDIE**



**ALARME
RADIO DAITEM**



GÉNÉRATEUR DE BROUILLARD

**GISORS - 02 32 27 08 38
43 rue de Cappeville**

SUPER U

ETREPAGNY

les nouveaux commerçants

**OUVERT LE
DIMANCHE**

02 32 27 20 40

S'capade
Services



- accompagnement R-D-V, courses
- soutien moral
- accompagnement vie sociale
- activités de loisirs, promenades

Tél : 09 62 58 97 85 / 06 79 69 58 13

Mail : stephaniedaguat@orange.fr

4 rue des Bordins - Hameau de Langlet 27150 MORGNY